

L'ABELLE.

IMPRIME ET PUBLIÉE PAR
JEROME BAYON, DELAUP & CO.
NOUVELLE-ORLÉANS,
MAYNARD, (MAYNARD) 15 DÉCEMBRE 1850.

Plusieurs de nos ouvriers se trouvant malades, nos abonnés voudront bien avoir égard à ces circonstances qui à pu seule nous empêcher de donner de plus amples extraits des journaux reçus par le courrier d'hier.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 15 décembre.
Les journaux de New-York par le courrier d'hier jusqu'au 26 du mois passé; ils annoncent que, par le navire *Minerva*, capitaine Hurry, venant de Liverpool, on a eu des papiers de cette ville du 23; les nouvelles les plus importantes du 23; les nouvelles les plus importantes de la France; la première seule paraissait être authentique, aux dernières dates (22) de Paris; sur la seconde, mille bruits faux et contre circulation encore.

L'effervescence est toujours grande, en France, et surtout à Paris. Le *Register* de Cobett, du 23, contient en P. S. l'extrait suivant d'une lettre de son fils, datée de Paris, le 21 :

"Lafayette a perdu sa popularité et l'influence dont il jouissait sur la garde nationale, à laquelle est commise la garde des prisonniers (les ex-ministres). Cette garde demande qu'on la laisse procéder à l'élection de ses officiers, et, en attendant, elle assure des hommes justes. Hier soir, au Palais-Royal, quand le roi fut revenu de Versailles, le peuple a chanté la Marseillaise, et demandé le roi; il s'est présenté au balcon, et a entendu les cris : 'A mort les ministres !' Ensuite la foule s'est portée dans un autre endroit où il y avait des chaînes dont quelques-uns des meilleurs chanteurs se sont emparés; de nouveau il ont chanté chapeau bas, la Marseillaise une cinquantaine de fois; et à chaque fois, la foule s'écriait : 'Mort aux ministres ! la tête de Polignac, et de Peyronnet aussi.' Ce concert s'est prolongé fort avant la soirée. Cobett ajoute quelques remarques à cette lettre : 'Je ne doute pas, dit-il, que si le gouvernement ne change promptement de marche, il ne soit renversé. Il est clair que la vie de ces va-gabonds (les ex-ministres) n'est pas la seule chose dont on s'occupe. Le peuple est mécontent de tout. Il s'aperçoit qu'il n'a effectué aucun changement réel. Ces cris par lesquels on demande la mort des tyrans, sont en effet, pour une république. C'est là la vérité, et nous en sommes convaincus.'

Hier, vers 8 heures du matin, un homme ont tombé, frappé de mort subite, au coin des rues Dauphine et du Canal. On suppose que cet malheureux est un français ou un espagnol.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 22 octobre.

On lit ce qui suit dans le *Messager* de ce jour :

"Une dépêche télégraphique, envoyée au gouvernement par le roi de Prusse le 19, portait : 'Les Belges occupent Anvers.' Toute la Belgique est maintenant libre des troupes hollandaises."

"Voici le premier bulletin de l'armée libératrice d'Espagne :
Le 14 octobre, à trois heures, le brave colonel Valdes marcha sur Urdah, avec une force de 400 hommes.

Il fit reculer dans tout le pays aux cris de 'Vive la liberté !' & ses succès, les acclamations de la jeunesse universelle."

Le 15 il atteint Zugarandi, où il eut la même réception. Les habitants montèrent partout le plus grand enthousiasme à son arrivée.

Un détachement marcha sur Vera. A son arrivée, les habitants se réunirent en foule autour des soldats libérateurs, et la plus sincère cordialité régna entre les uns et les autres.

En conséquence du grand nombre de patriotes qui sont venus se joindre aux régiments, le colon Valdes a été obligé de donner un jour tout entier à l'organisation des forces qui sont actuellement sous ses ordres.

Il repartira sur Trun, le 17.
Sa glorieuse entreprise ne pouvant commencer sous de plus heureuses auspices; ils lui présentent une sure victoire.

Tous les bons Espagnols, désireux de contribuer au triomphe de la liberté dans leur pays, se hâtent de quitter la France pour aller se ranger dans la bannière de l'inéprouvé Valdes.

Le signal est donné. L'Espagne appelle tous ses enfants à sa délivrance, et sans doute ils ne seront pas nombreux à se voir."

Le général en chef, le marquis de St.-Priest (ex-ambassadeur de Charles X, en Espagne) envers son pays, a reçu une reconnaissance à la cour de Ferdinand. Ce prince a chargé d'honneurs et de pensions l'ambassadeur qui a refusé d'arborer la croix nationale. Il lui a conféré la pairie, avec le titre de duc d'Almazan; et, malgré la pénurie de son trésor, il lui a alloué une pension de 6,000 piastres, et un commandement de 6,000 réaux.

La vérité est que, le 16, Valdes occupa les villages d'Urdah et de Zugarandi, 800 hommes de troupes royales étaient à 4 lieues de distance, et n'ont pas osé l'attaquer. Le 17, une escarmouche eut lieu entre Valdes et les troupes royales; environ trente constitutionnels s'enfuirent sur le territoire français, qu'ils quittèrent bientôt pour rejoindre leurs compagnons à Zugarandi."

PARIS, 21 octobre.

Il a été beaucoup question à la bourse, d'une dépêche télégraphique envoyée de Bayonne par le sous-préfet, laquelle annonce en substance, que le corps du général Valdes, montant à 8 ou 900 hommes, a été surpris et complètement défait; 500 hommes seulement se sont échappés; et qu'il a été cherché un refuge en France. Il est probable qu'il y a quelque exagération dans ce rapport, et qu'il a été imaginé pour favoriser quelque spéculation sur les fonds publics. Il n'est pas impossible, après les événements de Bayonne, que le sous-préfet ne soit très favorablement disposé envers les constitutionnels, et qu'il n'ait reçu tout évidemment les premiers rumeurs vagues qui sont parvenues à la frontière."

PARIS, 18 octobre.

Les soupçons que les ennemis du pacha d'Égypte avaient inspirés au sultan Mahmoud contre la fidélité de ce vice-roi sont pleinement dissipés; la plus haute faveur a remplacé aujourd'hui la défiance, et Méhémet-Ali montre par ses faits et ses services dignes à haute reconnaissance. Une frégate égyptienne récemment arrivée dans le port de Constantinople, a porté pour le trésor de hautes sommes considérables qui ont servi à acquitter une partie des taxes imposées par la Russie. Le pacha d'Égypte en les envoyant au sultan n'a pas négligé d'informer les ministres qu'il était les premiers fonds versés dans le trésor par le produit du libre de cette année, et qu'un envoi prochain apportera le complément du tribut payé par l'Égypte au gouvernement de la Porte-Ottomane."

PARIS, 17 octobre.

Par ordonnance du 18 septembre dernier, le roi a réglé les conditions des fonctions de ses fonctionnaires. Celles des préfets, ad-

jointe et des commissaires de police, a été déterminée de la manière suivante :
Préfets nommés par le roi.—Habit, veste, col blanc; pantalon bleu; collet, poches et parements de l'habit brodés en argent d'une triple largeur; boutons en argent, portant au milieu le monogramme royal, et au pourtour deux branches de chêne; ceinture tricolore, avec frange couleur d'or; chapeau français, avec bouton et glands en argent; une épée.
Commissaires nommés par le roi.—Même costume que celui des préfets, à l'exception du liséré de l'habit, qui est double au lieu d'être triple, et de franges, qui sont blanches au lieu d'être couleur d'or.

Maires nommés par les préfets.—Habit bleu; ceinture tricolore à frange couleur d'or; chapeau français, uni.
Agents nommés par les préfets.—Habit bleu; ceinture tricolore à franges blanches; chapeau français, uni.
Commissaires de police.—Habit, veste, col blanc; pantalon noir; ceinture tricolore à franges noires; chapeau uni.

PRUSSE.
Un landwehr de Malmedy, revenu des grandes manœuvres qui ont eu lieu dernièrement à Coblenz, raconte ce qui suit :
"Nous nous trouvâmes au lieu de rendez-vous des manœuvres environ 80,000 hommes. Le jour de notre arrivée, notre premier cri fut celui de *vive Napoléon!* Nous continuâmes pour le lendemain de rester immobiles dans les rangs quand on commandait les manœuvres, sous peine de mort pour quiconque bougerait, et de mettre en pièces le premier officier qui s'aviserait de frapper un soldat. Dans cette disposition, nous nous rassemblâmes le lendemain, et lorsque nous fîmes tous en bataille, ardemment et parut le commandant qui, après avoir parcouru le front de bataille, cria : 'Gardez-vous ! Personne ne bougez.' S'imaginant sans doute qu'on n'avait pas compris le commandement, il répéta : *obéissez!* point de mouvement."

"Le commandant étonné s'écria : 'Mes amis, si vous ne voulez pas obéir, nous n'avons que faire ici, retournez dans vos tentes. Nous y retournerâmes en effet, aux cris redoublés de *vive Napoléon!* Nous nous amusâmes à faire un feu d'artifice en paille; nous le révétilâmes d'un feu de camp, nous le plantâmes au milieu du camp, et nous dansâmes autour toute la nuit en chantant à sa santé. Comme nos officiers ne venaient point demander ce que nous faisions, nous nous amusâmes d'aller arracher les piquets de la tente de l'état-major, qui croula sur nos officiers supérieurs, et ceux-ci ne vinrent pas demander ce que nous faisions."

"Nous avons pendant quinze jours fait les manœuvres, tant bien que mal, après quoi on nous a renvoyés chez nous, en faisant l'éloge de notre conduite."
On sait que la *Gazette d'Etat* de Berlin a en effet été obligée d'annoncer que le landwehr de Prusse n'est pas réellement armé d'un esprit d'insubordination et de révolte, comme d'autres feuilles l'avaient prétendu.
Il paraît que sous peu le ministère prussien sera particulièrement changé. On parle même de concessions à l'esprit du siècle.

PRUSSE RHÉNANE.
COLOGNE, 7 octobre.

Le prince Albert de Prusse et la princesse Marianne des Pays-Bas, son épouse, sont arrivés à hier, venant de La Haye. Après un séjour de quelques heures, L.L. AA. RR. ont continué leur route pour Potsdam.

On attend ici le prince Guillaume, le gouverneur, qui est dans ce moment à Berlin pour recevoir ses instructions. Le premier président, M. de Vincke, à Munster, a fait paraître, il y a quelques jours, concernant la nomination du prince Guillaume au gouvernement général des principautés du Bas-Rhin et de Westphalie, une publication qui contient entre autres ce qui suit :
"Les administrations civiles et militaires ne pourront aucun changement dans leur marche actuelle, mais le gouverneur général déclarera dans tous les cas où il s'agira de la stricte des provinces et quand les détails seraient dangereux. Les autorités civiles et militaires seront alors à l'exécution aussitôt ses ordres, et en outre de lui donner de suite connaissance des circonstances extraordinaires qui pourraient survenir."

GRAND-DUCHÉ DE HESSE.
DARMSTADT, 7 octobre.

Le quartier-général du prince Emilie est toujours à Nidda. Les troupes ont été distribuées de manière que l'on pourra prévenir ou faire échouer toute tentative pour susciter de nouveaux troubles.

Les enquêtes contre les étudiants incarcérés ont continué, et il y a eu de nouvelles arrestations.

ILES IONIENNES.
CORFU, 6 septembre.

Des lettres que nous avons reçues dernièrement de Napoléon de Rome nous confirment les détails d'un complot tramé contre le gouvernement actuel de la Grèce. La plupart de ceux qui ont été arrêtés dans ce complot sont des hommes qui ont joué un rôle plus ou moins important dans les affaires du pays, et qui formaient depuis quelque temps une opposition contre le président. Leur organe devant l'opinion publique est le *Journal de Syngree*, et c'est par le moyen de cette feuille qu'ils ont communiqué et le représentant comme un despotisme du parti ministériel a été plutôt futile qu'utile au intérêt du pays et de la liberté. Nous nous abstons de prononcer sur ces imputations; l'un est pas moins vrai, cependant, que toute tentative contre le gouvernement provisoire ne peut avoir, dans ce moment, que les suites les plus funestes pour le repos de ce malheureux pays, qui n'aurait cessé le joug des Turcs que pour tomber dans l'anarchie. Qu'on qu'on en dise, les bienfaits de l'administration actuelle sont connus; ce qui a mérité de reconnaître ne pourra être amélioré que lorsqu'un souverain sera venu offrir à ce peuple une constitution et fixer en définitive le mode de son gouvernement. Quelques chefs militaires ont été aussi arrêtés; ils devaient secourir les vœux de l'opposition, et ils seront peut-être victimes de leur ignorance.

Quand on a vu la Grèce et qu'on a été témoin des désastres dont ce malheureux pays a été atteinte, on est douloureusement affecté de voir que les événements de l'Europe compliquent de plus en plus son sort. Un gouvernement provisoire ne peut exister long-temps; il n'a pas de crédit réel, tout le monde est en suspens, et celui qui est à la tête se trouve en butte aux traverseries de ceux qui ont plus d'ambition que de mérite. Le comte Capo-d'Istria agit jusqu'à présent tout ce qui est en son pouvoir; mais, avant qu'il succombe, il faut que les grandes puissances mettent une fin à tant de délais en faisant de la Grèce un état constitutionnel. On doit hâter ce résultat, car le nouveau souverain héritier de tous les obstacles que le gouvernement provisoire lui aura légués."

TURQUIE.
CONSTANTINOPLE, 10 septembre.

Le comte Guillaume reçu par des courriers des nouvelles de Paris jusqu'à 7 août, et a déjà écrit à la Porte des communications officielles à ce sujet. Il a eu ensuite avec le ministre égyptien une conférence dans laquelle celui-ci lui déclara que la Porte ne pouvait se décider à répondre à la notification de l'arrestation de son fils Louis-Philippe avant de connaître les résolutions des autres puissances de l'Europe, déclaration qui donna lieu à de vives altercations entre l'ambassadeur et le résident-égyptien. Le sultan ne s'est pas encore prononcé; mais on voit bien que la Porte, en définitive, ne peut se refuser à approuver l'ordre de choses actuel. En attendant, le comte Guillaume a arboré le drapeau tricolore sur l'hôtel de l'ambassade. On s'attend à ce que le comte en ait fait autant.

Par suite de la révolution de France, la commission chargée de la nouvelle délimitation des frontières de la Grèce est devenue inactive, et se jointe et des commissaires de police, a été déterminée de la manière suivante :
Préfets nommés par le roi.—Habit, veste, col blanc; pantalon bleu; collet, poches et parements de l'habit brodés en argent d'une triple largeur; boutons en argent, portant au milieu le monogramme royal, et au pourtour deux branches de chêne; ceinture tricolore, avec frange couleur d'or; chapeau français, avec bouton et glands en argent; une épée.
Commissaires nommés par le roi.—Même costume que celui des préfets, à l'exception du liséré de l'habit, qui est double au lieu d'être triple, et de franges, qui sont blanches au lieu d'être couleur d'or.
Maires nommés par les préfets.—Habit bleu; ceinture tricolore à frange couleur d'or; chapeau français, uni.
Agents nommés par les préfets.—Habit bleu; ceinture tricolore à franges blanches; chapeau français, uni.
Commissaires de police.—Habit, veste, col blanc; pantalon noir; ceinture tricolore à franges noires; chapeau uni.

te que les ministres des grandes puissances attendent maintenant des instructions ultérieures. Le courrier a passé dernièrement, à Stéphanou, une revue des troupes régulières. Il y avait le corps diplomatique par centaines imprimées, ce qui ne dénote pas encore vu. A la fin, il donna à tous les invités un dîner splendide sous une grande tente. L'ambassadeur d'Angleterre y porta la santé de son souverain; le français y répondit par celle de tous les souverains d'Europe.
Tahir-Pacha, qui avait été envoyé, il y a six mois, en mission à Alger, est de retour ici depuis quelques jours. Il va reprendre son poste d'amiral.

COMMERCIAL.

LIVERPOOL, 23 octobre.
Les demandes de coton sont très limitées; les ventes ne s'élevèrent qu'à 8000 sacs. Il y a eu peu de changement dans les prix depuis samedi dernier, quoiqu'il se soit fait quelques ventes d'Américains et Brésil, qualités communes, à une réduction de 1/4 de p. livre. Les importations sont de 6248 sacs. On annonce que 600 sacs seront vendus à l'encan vendredi prochain. Les prix des cotons américains sont : 1888 Bowed de 5 1/2 à 7 1/2; 14 à 14 1/4; 1749 Orlean de 5 1/2 à 8; 2193 Tennessee, de 6 à 8; 23 Sea-Island de 14 1/2 à 18; 41 avariés de 8 à 9; 20 1/2 à a plus de demandes pour le tabac, 200 sacs ont été vendus pour l'Irlande aux cotons précédentes.

SALE DE BAL.
Encadrement des rues Bourbon et d'Orléans.
Mardi 15 Décembre 1850.
Grand Bal Paré.
Prix d'entrée, cavalier 1/2.
Aucune danse ne sera admise sans un billet personnel. Les cavaliers trouveront un bureau pour y déposer leurs cannes et manteaux.
13 décembre—3

A VENDRE OU A LOUER.
LA DISTILLERIE appartenant au sieur soulagé, ainsi qu'à ses dépendances, prêtes à être mises en activité, ainsi qu'à l'écoulement de la vapeur et du feu par son exploitation; elle est située à un mille et demi du bas de la ville. S'adresser à **DAVID OLIVIER.**
14 déc.—12 Rue Conté, No. 84.

EN DÉBARQUEMENT DU NAVIRE William & John
à vendre au No. 39, rue de la Levée, 86 balles Foin de Perth Amboy, 400 Charrues patentées de No. 1 à 4.
14 déc. **THOMSON & GRANT.**

50 SACS de café vert, qualité supérieure,
en débarquement de la golette Empereur, et à vendre par **J. W. ZACHARIE & Co.**
14 déc.

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

Théâtre d'Orléans.

JEUDI, 18 DÉCEMBRE.
La dernière représentation de **LE COMTE ORY.**
Opéra nouveau en deux actes, d'Académie Nationale de Paris, musique de Rossini.
soit 1837
DEUX JALOUX.
Opéra en un acte, musique de Mme. Gay. En attendant *Guitlisme Tall*, opéra nouveau; *La Fille de l'Apollinaire*, vaudeville nouveau. Mon oncle le bon, comédie nouvelle.

Salle d'Orléans.
MESIEURS les musiciens des BALZ DE LA SOCIÉTÉ de la Salle d'Orléans, sont priés de vouloir bien se réunir dans le prochain 18 du courant à 6 heures du soir, dans la dite salle, pour la nomination des commissaires.
14 déc.—6

SALE DE BAL.
Encadrement des rues Bourbon et d'Orléans.
Mardi 15 Décembre 1850.
Grand Bal Paré.
Prix d'entrée, cavalier 1/2.
Aucune danse ne sera admise sans un billet personnel. Les cavaliers trouveront un bureau pour y déposer leurs cannes et manteaux.
13 décembre—3

A VENDRE OU A LOUER.
LA DISTILLERIE appartenant au sieur soulagé, ainsi qu'à ses dépendances, prêtes à être mises en activité, ainsi qu'à l'écoulement de la vapeur et du feu par son exploitation; elle est située à un mille et demi du bas de la ville. S'adresser à **DAVID OLIVIER.**
14 déc.—12 Rue Conté, No. 84.

EN DÉBARQUEMENT DU NAVIRE William & John
à vendre au No. 39, rue de la Levée, 86 balles Foin de Perth Amboy, 400 Charrues patentées de No. 1 à 4.
14 déc. **THOMSON & GRANT.**

50 SACS de café vert, qualité supérieure,
en débarquement de la golette Empereur, et à vendre par **J. W. ZACHARIE & Co.**
14 déc.

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et le renouveau d'Europe, désireux de s'employer comme commis, entend parfaitement la langue française, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son caractère peuvent être données, en s'adressant à **THÉO. NICOLET & Co.
14 déc.**

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et